

Achat de lubrifiants

Cette page fournit des conseils standard sur le processus de commande et de facturation et décrit les exigences applicables à tous les fournisseurs qui ont une relation commerciale avec BP Lubricants.

Ces informations concernent les fournisseurs tiers de l'activité BP Lubricants dans le monde entier, dont les détails relatifs à l'entité légale sont disponibles dans la section « Mise à jour des détails » ci-dessous. Cela comprend la fabrication et la commercialisation de lubrifiants et de produits et services connexes destinés aux marchés de l'automobile, de l'industrie, de la marine et de l'énergie.

Sur ce site, nous fournissons des directives sur les méthodes de commande et de facturation standard des biens et services, sur les méthodes de paiement, sur la mise à jour de vos coordonnées et bien plus encore. Vous trouverez ci-dessous des liens pour effectuer toutes ces actions et pour consulter nos conditions générales de vente.

Prendre en considération ces exigences permettra une meilleure collaboration et coopération entre nous et pourra grandement améliorer l'efficacité de nos opérations.

[Traiter avec nous >](#)

[Mettre à jour vos détails >](#)

[Directives pour la soumission de facture >](#)

[Conditions générales de vente >](#)

[Liste de contrôle d'achat à payer >](#)

Traiter avec nous

Cette page fournit des informations sur les méthodes de commande et de paiement, ainsi que sur les attentes dans le cadre des transactions réalisées avec BP Lubricants.

Ces informations concernent les fournisseurs tiers de biens et de services de l'activité BP Lubricants.

Canaux pour la commande et le paiement

BP Lubricants offre deux canaux principaux pour les transactions avec les fournisseurs tiers. Le canal à privilégier varie en fonction du type de transaction et du montant.

- Carte de crédit (carte d'achat) : Pour les achats approuvés de faible valeur, Visa ou MasterCard peuvent être utilisés comme mode de paiement.
- Bon de commande : Pour l'achat de biens et/ou de services soumis aux conditions générales d'achat de BP ou dans le cadre d'un contrat.

Carte de crédit (carte d'achat)

Pour les dépenses de faible valeur, lorsque les fournisseurs acceptent les paiements par Visa ou MasterCard, le mode de paiement privilégié par BP Lubricants est la carte d'achat.

Processus

Votre représentant BP Lubricants vous contactera pour vous demander un devis pour les biens / services requis. À ce stade, expliquez à votre représentant BP Lubricants que vous pouvez accepter les paiements par carte d'achat.

Si les biens / services sont adaptés au paiement par carte d'achat, votre représentant BP vous indiquera comment procéder par téléphone ou par Internet par exemple.

Le paiement sera effectué par votre représentant BP en utilisant sa carte d'achat.

Lorsque les paiements sont effectués par carte d'achat, vous devez envoyer par courrier électronique le reçu (TVA) / la facture marquée comme étant payée et adressée à l'entité légale appropriée, directement à votre représentant BP. La facture doit porter clairement la mention « PAYÉE ENTIÈREMENT ». Assurez-vous de disposer de l'adresse électronique directe de votre représentant BP à cette fin. Veuillez ne pas soumettre de duplicata de facture, à moins que cela ne soit spécifiquement demandé.

Bon de commande

Si un bon de commande est nécessaire, vous ne devez pas commencer à travailler pour le compte de BP Lubricants ni fournir de marchandises avant la réception du bon de commande.

Si vous n'avez pas reçu de bon de commande, contactez directement votre représentant commercial.

Processus

Votre représentant BP Lubricants vous contactera pour vous demander un devis pour les biens / services requis.

Votre représentant BP Lubricants utilisera ce devis pour passer le bon de commande correspondant.

Dès réception du bon de commande, nous vous demandons de fournir les biens / services dans les délais indiqués.

Si vous ne parvenez pas à satisfaire aux exigences de la commande, envoyez un courrier électronique à votre représentant BP avec tous les détails.

Une fois que vous avez expédié les produits ou que vous avez convenu de la valeur des services avec votre représentant BP Lubricants, veuillez soumettre votre facture pour paiement à l'adresse indiquée sur votre bon de commande.

Le paiement sera effectué conformément aux conditions de paiement correspondantes.

Politique de retour fournisseur

BP Lubricants a mis en place un processus de retour fournisseur et, conformément aux accords contractuels, dispose du droit de renvoyer les factures si elles ne répondent pas à certains critères.

BP Lubricants n'acceptera pas une facture si :

- Le type de document n'est pas spécifié (facture ou avoir).
- Elle indique un nom et/ou une adresse BP incorrect(e).
- La devise de la facture ne correspond pas à la devise du bon de commande.
- Elle contient un numéro de commande incorrect ou invalide.
- Elle contient un % de TVA incorrect.
- Certains détails de la facture sont illisibles.
- La date de facturation est manquante ou illogique.
- Le numéro de facture est manquant.
- Le numéro d'enregistrement TVA du fournisseur est manquant ou incorrect.
- Les détails du fournisseur sont manquants.
- Le numéro d'enregistrement TVA de BP est manquant ou incorrect.

- Le numéro de commande est manquant.
- C'est un duplicata de facture.
- La facture a été modifiée manuellement (endommagée).
- Le document ne quantifie pas les biens ou services vendus.
- Aucun taux de change n'est indiqué. Applicable aux factures indiquant une TVA locale et qui sont libellées dans une devise différente de celle de la personne morale.

Si BP Lubricants reçoit un document contenant l'une des inexactitudes susmentionnées, il sera rejeté par nous et vous sera renvoyé pour correction. Il sera envoyé pour correction à l'adresse e-mail dont nous disposons pour votre entreprise. Veuillez vous assurer que nous disposons toujours d'informations correctes et à jour vous concernant.

Directives pour la soumission des factures

Pour garantir le paiement des factures en temps voulu, vous devez vous conformer à nos instructions relatives à la soumission des factures

Quand soumettre ?

Les factures ne doivent nous être envoyées qu'après le début des travaux ou la livraison des biens

Que soumettre ?

Les factures doivent indiquer :

- Le numéro de bon de commande.
- Le type de document (facture ou avoir).
- Le nom BP.
- Une date et un numéro de facture.
- Le nom et l'adresse du vendeur.
- Le numéro d'enregistrement TVA du fournisseur (où la TVA est enregistrée).
- Une ventilation détaillée de tous les frais, cohérente avec le type de bon de commande.
- Les coordonnées bancaires du compte de réception du paiement.
- Le taux de change utilisé lorsque les factures indiquent une TVA locale et sont libellées dans une devise différente de celle de la personne morale.

Si vous n'avez pas reçu de bon de commande physique pour les produits ou services que l'on vous demande de nous fournir, vous devez contacter directement votre représentant commercial.

Les factures doivent être générées informatiquement et être conformes à la législation fiscale, en fonction de la juridiction fiscale concernée.

Recherche d'informations sur un bon de commande

Le numéro de bon de commande se trouve dans la section « Informations » en haut à gauche de votre bon de commande.

L'adresse de facturation se trouve dans la case en bas à gauche de votre bon de commande.

Comment soumettre ?

Envoyez votre facture à l'adresse correcte en fonction de l'entité légale ayant effectué l'achat et du mode de paiement convenu

Carte d'achat

Pour les paiements par carte d'achat, envoyez le reçu (TVA) ou la facture portant clairement la mention « PAYÉE ENTIÈREMENT » directement à votre représentant BP par courrier électronique.

Bon de commande

Envoyez toutes les factures directement à l'adresse e-mail (ou à l'adresse postale) indiquée dans la zone « adresse de facturation » de la première page du bon de commande.

Le courrier électronique est le moyen privilégié pour soumettre des factures (lorsque cela est légalement possible).

Envoi de factures par courrier électronique

Bien que l'envoi de vos factures (ou notes de crédit) par courrier soit toujours acceptable lorsqu'une adresse postale est indiquée sur le bon de commande, le moyen le plus simple et le plus rapide consiste à nous envoyer un courrier électronique

Si vous envoyez une facture par courrier électronique :

- les factures doivent être au format PDF.
- il ne doit y avoir qu'une facture par fichier et un fichier par e-mail.
- l'adresse e-mail doit être indiquée dans le champ « à », et non dans le champ « cc ».
- l'e-mail ne doit pas contenir de texte ou de signature.
- votre e-mail ne doit pas être crypté.
- la taille de votre e-mail ne doit pas dépasser 25 mb.

Région	Entité légale du pays	Adresse électronique
Royaume-Uni	UK Lubricants (Lubricants UK Limited)	APINV_EN_GB@SAPPRL.BP.COM
	Ireland (Castrol Ireland Limited)	APINV_EN_IE@SAPPRL.BP.COM

	Marine (BP Marine Limited (Lubes))	APINV_EN_GB@SAPPRL.BP.COM
Allemagne	English Language Germany Lubricants (BP Europa SE (LU))	APINV_EN_DE@SAPPRL.BP.COM
	German Language Germany Lubricants (BP Europa SE (LU))	APINV_DE_DE@SAPPRL.BP.COM
Italie	Italy Lubricants (BP Italia s.p.a)	Vendeurs avec Italien VRN: Pour être envoyé via Sistema di Interscambio: MJEGRSK Vendeurs non Italiens: AmministrazioneForni@uk.bp.com
Turquie	Turkey Lubricants (BP Petrolleri AS)	Indisponible actuellement
France	France Lubricants (BP France SAS)	Indisponible actuellement
Belgique	Belgium Lubricants (BP Europa SE - BP Belgium (Belgique))	APINV_EN_BE@SAPPRL.BP.COM
Pays-Bas	Netherlands Lubricants (BP Europa SE - BP Netherlands (Pays- Bas))	APINV_EN_NL@SAPPRL.BP.COM
Péninsule ibérique	Spain Lubricants (BP Oil España S.A.U)	APINV_EN_ES@SAPPRL.BP.COM
	Portugal Lubricants (BP Portugal-Comer)	Indisponible actuellement
Pays nordiques	Norway Lubricants (BP Fuel & Lubricants AS (Norvège))	APINV_EN_NO@SAPPRL.BP.COM
	Sweden Lubricants (Nordic Lubricants AB (Suède))	APINV_EN_SE@SAPPRL.BP.COM
	Finland Lubricants (Nordic Lubricants OY (Finlande))	APINV_EN_FI@SAPPRL.BP.COM

	Denmark Lubricants (Nordic Lubricants A/S (Danemark))	APINV_EN_DK@SAPPRL.BP.COM
Lubricants USA	BP Lubricants USA Inc.	APINV_EN_US@SAPPRL.BP.COM
Pologne	BP Polska S.A. (Lubes)	Indisponible actuellement
Russie	Setra Lubricants LLC	Indisponible actuellement

Ce qu'il ne faut pas faire

Les factures ne doivent pas :

- inclure des frais non autorisés.
- dépasser la valeur totale du bon de commande.
- inclure des éléments de ligne de crédit. Ceux-ci doivent être envoyés séparément en tant que note de crédit.

Paiement des factures

Le paiement d'une facture dépend des conditions de paiement convenues avec vous, de la date à laquelle une facture est reçue, ainsi que de son exactitude et de son exhaustivité.

Nos conditions de paiement standard sont de 60 jours, sauf accord contraire avec notre équipe des achats. Le délai de paiement est indiqué dans la case « Informations » située en haut à gauche de votre bon de commande.

Les dates de paiement sont calculées à partir de la date de réception de la facture dans notre système ERP. Si vous n'avez pas reçu le paiement d'une facture, veuillez nous contacter en envoyant un e-mail à l'adresse électronique dédiée aux requêtes relatives aux factures indiquée sur votre bon de commande.

Cette adresse électronique se trouve dans la case Information située en haut à gauche de votre bon de commande.

Liste de contrôle d'achat à payer

Avant de commencer tout travail pour notre compte ou de nous fournir des biens, vous devez compléter la liste de contrôle d'achat à payer

Vérifier	Considération
Les modes d'engagement et de paiement ont-ils été convenus avec nous ?	Si nous n'avons pas convenu d'une méthode d'engagement et de paiement, la facture sera rejetée par nous.

Si la méthode d'engagement retenue est une carte d'achat, savez-vous où envoyer votre reçu ?	Un reçu valide (TVA) ou une facture portant clairement la mention « PAYÉE ENTIÈREMENT » doit être envoyé(e) par e-mail directement à votre représentant BP à l'adresse électronique de ce dernier.
Si la méthode d'engagement convenue est un bon de commande, avez-vous reçu un bon de commande valide ?	Si vous n'avez pas reçu de bon de commande valide de notre part, vous ne devez commencer aucun travail pour notre compte ni nous fournir de marchandise.
Si la méthode d'engagement convenue est un bon de commande, avez-vous indiqué le numéro de bon de commande sur la facture générée informatiquement ?	Le fait de ne pas indiquer le numéro de bon de commande sur la facture générée informatiquement peut entraîner le rejet de la facture et un paiement tardif.
Savez-vous où envoyer la facture et dans quel format ?	Il est important que vous lisiez et compreniez où et comment nous envoyer des factures pour garantir que le paiement est effectué dans les délais convenus.

Mettre à jour vos détails

Les fournisseurs commerciaux existants peuvent mettre à jour leurs coordonnées par courrier électronique.

Si vous avez besoin de mettre à jour vos coordonnées et que vous êtes l'un de nos fournisseurs commerciaux existants, vous pouvez nous contacter à l'adresse électronique ci-dessous :

Région	Entité légale du pays	Adresse électronique
Royaume-Uni	UK Lubricants (Lubricants UK Limited) Irlande (Castrol Ireland Limited) Marine (BP Marine Limited (Lubes))	lis.bp.ap.uk.query@bp.com
Allemagne	Germany Lubricants (BP Europa SE (LU))	PRL.Kreditorenbuchhaltung@bp.com
Italie	Italy Lubricants (BP Italia s.p.a)	AmministrazioneForni@uk.bp.com
Turquie	Turkey Lubricants (BP Petrolleri AS)	Contactez l'entreprise directement.

France	France Lubricants (BP France SAS)	Contactez l'entreprise directement
Belgique	Belgium Lubricants (BP Europa SE - BP Belgium (Belgique))	ap.query.belg@bp.com
Pays-Bas	Netherlands Lubricants (BP Europa SE - BP Netherlands (Pays-Bas))	ap.query.neth@bp.com
Péninsule ibérique	Spain Lubricants (BP Oil España S.A.U) Portugal Lubricants (BP Portugal-Comer)	Pour l'Espagne : lis.bp.ap.es.query@bp.com Pour le Portugal : lis.bp.pt.ap.query@bp.com
Pays nordiques	Norway Lubricants (BP Fuel & Lubricants AS (Norvège)) Sweden Lubricants (Nordic Lubricants AB (Suède)) Finland Lubricants (Nordic Lubricants OY (Finlande)) Denmark Lubricants (Nordic Lubricants A/S (Danemark))	napi@bp.com
Lubricants USA	BP Lubricants USA Inc.	gcastrolaccountspayable@bp.com
Pologne	BP Polska S.A. (Lubes)	Contactez l'entreprise directement
Russie	Setra Lubricants LLC	Contactez l'entreprise directement

Conditions générales

Si nous avons signé avec vous un accord écrit distinct, valable et contraignant, pour les biens / services à fournir au titre d'un bon de commande, si et dans la mesure où il existe un conflit ou une incohérence entre les conditions générales de vente (CGV) et les dispositions de cet accord écrit contraignant, les dispositions de cet accord écrit contraignant auront préséance.

Pays	
-------------	--

BP Gibraltar	www.castrol.com/purchaseorderterms-uk
BP Marine	www.castrol.com/purchaseorderterms-uk
Danemark	www.castrol.com/purchaseorderterms-dm
Finlande	www.castrol.com/purchaseorderterms-fi
Allemagne	www.castrol.com/purchaseorderterms-de
Italie	www.castrol.com/purchaseorderterms-it
Norvège	www.castrol.com/purchaseorderterms-no
Suède	www.castrol.com/purchaseorderterms-sw
Turquie	www.castrol.com/purchaseorderterms-tu
Royaume-Uni	www.castrol.com/purchaseorderterms-uk
Belgique	https://www.castrol.com/nl_be/belgium/general-conditions-of-purchase.html
Pays-Bas	https://www.castrol.com/nl_nl/netherlands/algemene-inkoopvoorwaarden-van-bp-in-nederland.html
Amérique du Sud et centrale	www.castrol.com/purchaseorderterms
Espagne	http://www.castrol.com/purchaseorderterms-es
Le Portugal	http://www.castrol.com/purchaseorderterms-pt
France	http://www.castrol.com/purchaseorderterms-fr

Pologne	Traduction disponible bientôt
Russie	Traduction disponible bientôt

Les informations ci-dessus ne concernent que les méthodes de commande et de paiement pour BP Lubricants. En cas de conflit entre ces dispositions et celles contenues dans un bon de commande et/ou un contrat spécifique, le bon de commande ou le contrat (selon le cas) prévaudra.

Notez que chaque entité légale Lubricants peut avoir défini des conditions générales de vente différentes. Pour plus de détails, veuillez donc vous assurer que vous vous référez aux conditions générales de votre pays.

Si vous avez des questions, veuillez contacter votre représentant commercial BP.